

Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

N° 4

24 mai 2018

Programme de travail du jeudi 24 mai 2018

Horaire	Commission A <i>Salle XVIII</i>	Commission B <i>Salle XVII</i>
9 h 00	Septième séance	Deuxième séance
14 h 30	Huitième séance	Troisième séance
18 h 00	Neuvième séance	

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunions d'information techniques
4. Autres réunions
5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
6. Annonces

Interprétation

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Afin que leurs interventions soient interprétées le plus clairement possible, les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int au moins 30 minutes à l'avance. Pour plus d'informations sur la durée et le déroulement des interventions, voir la section 4 du Journal.

Interventions lors des séances des Commissions

La Commission A et la Commission B ont accepté de réduire la durée des interventions à **2 minutes**. Veuillez envoyer les interventions prévues aux séances des Commissions à l'adresse : interpret@who.int.

Groupe de rédaction

Point 12.6 : La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant
(documents A71/A/CONF./4 et A71/A/CONF./5)

Salle XXIII 09 h 30-12 h 30

Consultation informelle

Point 11.2 : Préparation et action de santé publique

Salle XXIII 14 h 00-16 h 00

- Application du Règlement sanitaire international (2005) (projet de décision EB142(1))

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Jeudi 24 mai 2018

Septième, huitième et neuvième séances de la Commission A **Salle XVIII – 9 h 00, 14 h 30 et 18 h 00**

- **Premier rapport de la Commission A (Projet)**
Document A71/52 (Projet), contenant une résolution intitulée :
– *Projet de treizième programme général de travail, 2019-2023*
et deux décisions intitulées :
– *Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès*
– *Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle : examen programmatique général*
- Point 11 (suite) Questions prioritaires stratégiques**
- Point 11.7 (suite) – Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018
Documents A71/14, A71/14 Add.1, A71/A/CONF./2 et A71/A/CONF./2 Add.1
- Point 11.3 (suite) – Transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification
Document A71/9
- Point 11.8 – Préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour mettre fin à la tuberculose
Documents A71/15, A71/16, A71/16 Add.1, A71/A/CONF./6 et A71/A/CONF./6 Add.1
- Point 11.2 (suite) – Préparation et action de santé publique
• Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire
Documents A71/6, A71/A/CONF./3 Rev.1 et A71/A/CONF./3 Add.1
- Point 12 Autres questions techniques**
- Point 12.1 – Charge mondiale de mortalité et de morbidité due aux morsures de serpents
Documents A71/17 et EB142/2018/REC/1, résolution EB142.R4
- Point 12.2 – Activité physique pour la santé
Documents A71/18 et EB142/2018/REC/1, résolution EB142.R5
- Point 12.3 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) : développement du jeune enfant
Document A71/19 Rev.1
- Point 12.4 – Santé mobile
Documents A71/20, A71/A/CONF./1 et A71/A/CONF./1 Add.1
- Point 12.5 – Amélioration de l'accès aux technologies d'assistance
Documents A71/21 et EB142/2018/REC/1, résolution EB142.R6

Si l'horaire le permet

- Point 12.6 (suite) – La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant
- Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant : rapport biennal
Documents A71/22, A71/A/CONF./4, A71/A/CONF./4 Add.1 et A71/A/CONF./5
 - Protection contre les conflits d'intérêts possibles dans les programmes nutritionnels
Document A71/23

Deuxième et troisième séances de la Commission B

Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30

- **Premier rapport de la Commission B (Projet)**
Document A71/53 (Projet), contenant une décision intitulée :
- *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

Point 15 Questions relatives au budget programme et questions financières

- Point 15.1 – Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2017
Documents A71/28, A71/29, A71/45 et A71/INF./2
- Point 15.2 – Financement du budget programme 2018-2019
Documents A71/30 et A71/46
- Point 15.3 – État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution
Documents A71/31 Rev.1 et A71/47

Point 16 Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance

- Point 16.1 – Rapport du Commissaire aux comptes
Documents A71/32 et A71/48
- Point 16.2 – Rapport du vérificateur intérieur des comptes
- Rapport annuel
Documents A71/33, A71/33 Corr.1 et A71/49
 - Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes
Document A71/34

Point 17 Questions relatives au personnel

- Point 17.1 – Ressources humaines : rapport annuel
Documents A71/35, A71/44, A71/B/CONF./1 et A71/B/CONF./1 Add.1
- Point 17.2 – Rapport de la Commission de la fonction publique internationale
Document A71/36
- Point 17.3 – Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel
Documents A71/37 et EB142/2018/REC/1, résolutions EB142.R8 et EB142.R9
- Point 17.4 – Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS
Document A71/38

Si l'horaire le permet

Point 19 **Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**

Document A71/43

Vendredi 25 mai 2018

Sixième séance plénière

Salle des Assemblées – 9 h 00

Point 7 **Distinctions**

Document A71/INF./1

Point 6 **Conseil exécutif : élection**

Point 8 **Rapports des commissions principales**

Dixième et onzième séances de la Commission A

Salle XVIII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.2 (suite) – Préparation et action de santé publique

- Application du Règlement sanitaire international (2005)

Documents A71/7, A71/8 et EB142/2018/REC/1, décision EB142(1)

Point 12 (suite) **Autres questions techniques**

Point 12.6 (suite) – La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

Documents A71/A/CONF./4, A71/A/CONF./4 Add.1 et A71/A/CONF./5

- Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant : rapport biennal

Document A71/22

- Protection contre les conflits d'intérêts possibles dans les programmes nutritionnels

Document A71/23

Point 12.7 – Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages

Documents A71/24, A71/24 Add.1 et A71/42

Point 12.8 – Rhumatisme articulaire aigu et cardiopathies rhumatismales

Documents A71/25, A71/25 Add.1 Rev.1 et EB141/2017/REC/1, résolution EB141.R1

Point 12.9 – Éradication de la poliomyélite

Documents A71/26, A71/26 Add.1 et A71/26 Add.2

Item 12.10 – Multilinguisme : mise en œuvre du Plan d'action

Documents A71/50 et A71/A/CONF./7

Point 20 Questions soumises pour information

- Point 20.1 – Plan d'action mondial pour les vaccins
Document A71/39
- Point 20.2 – Immobilier : le point sur la stratégie de rénovation des bâtiments à Genève
Document A71/40
- Point 20.3 – Rapports de situation
Document A71/41 Rev.2

Maladies transmissibles

- A. Stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2016-2021 (résolution WHA69.22 (2016))
- B. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))
- C. Élimination de la schistosomiase (résolution WHA65.21 (2012))

Maladies non transmissibles

- D. Le problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique (décision WHA70(18) (2017))
- E. Plan d'action mondial de l'OMS visant à renforcer le rôle du système de santé dans une riposte nationale multisectorielle à la violence interpersonnelle, en particulier à l'égard des femmes et des filles et à l'égard des enfants (résolution WHA69.5 (2016))
- F. Charge mondiale de l'épilepsie et nécessité d'une action coordonnée au niveau des pays pour influencer sur ses conséquences sanitaires et sociales et sensibiliser l'opinion publique (résolution WHA68.20 (2015))
- G. Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 (résolution WHA66.8 (2013))
- H. Mesures globales et coordonnées pour la prise en charge des troubles du spectre autistique (résolution WHA67.8 (2014))

Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie

- I. Stratégie et plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé 2016-2020 : vers un monde où chacun puisse vivre longtemps et en bonne santé (résolution WHA69.3 (2016))
- J. Santé génésique : stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles de développement internationaux (résolution WHA57.12 (2004))

Systèmes de santé

- K. Promotion de la santé des réfugiés et des migrants (résolution WHA70.15 (2017))
- L. Renforcement des services de santé intégrés centrés sur la personne (résolution WHA69.24 (2016))
- M. Promouvoir l'innovation et l'accès à des médicaments pédiatriques de qualité, sûrs, efficaces et abordables (résolution WHA69.20 (2016))
- N. Structures durables de financement de la santé et couverture universelle (résolution WHA64.9 (2011))
- O. Disponibilité, innocuité et qualité des produits sanguins (résolution WHA63.12 (2010))
- P. Transplantation d'organes et de tissus humains (résolution WHA63.22 (2010))
- Q. Stratégie OMS de recherche pour la santé (résolution WHA63.21 (2010))
- R. Plan d'action mondial pour la santé des travailleurs (résolution WHA60.26 (2007))

Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire

- S. Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1 (2007))

Samedi 26 mai 2018

Douzième séance de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Sixième séance de la Commission B

Salle XVII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Septième séance plénière

Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B

Point 8 (suite)

Rapports des commissions principales

Point 9

Clôture de l'Assemblée de la Santé

2. Compte rendu des réunions

Cinquième séance plénière

Présidence : D^r Pagwesese David Parirenyatwa (Zimbabwe)
Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : M^{me} K. Abdul Samad Abdulla (Maldives)
Deuxième Vice-Présidente de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : D^r Y. Birtanov (Kazakhstan)
Troisième Vice-Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : D^r Pagwesese David Parirenyatwa (Zimbabwe)
Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

– Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Le Président a présenté le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (document A71/51) qui a été approuvé par l'Assemblée de la Santé.

Point 3 (suite)

Débat général

Le Président a repris l'examen du point 3 en prêtant plus particulièrement attention au thème suivant : « La santé pour tous : s'engager en faveur de la couverture sanitaire universelle ». Il a invité à la tribune les deux premiers intervenants : le délégué du Danemark et le délégué de Bahreïn. Ces intervenants ont été suivis des délégués de l'Estonie, de la Thaïlande, de la République démocratique populaire lao, de Djibouti, du Togo, de la Suède, du Paraguay, du Bénin, de Saint-Kitts-et-Nevis, des Seychelles, du Nicaragua, du Rwanda, de la Barbade, de la Mauritanie, des Fidji, de l'Afghanistan, du Swaziland, de la République centrafricaine, de Cabo Verde, du Congo, de la Jordanie, des Îles Salomon, du Lesotho, du Malawi, d'Haïti, du Pakistan, du Mozambique, de Sri Lanka, des Comores, du Guyana, du Kirghizistan, des Îles Marshall, du Tchad, de Sainte-Lucie, de Nauru, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, de Sao Tomé-et-Principe, des Palaos, de la Guinée-Bissau et de l'Albanie et des représentants du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Union interparlementaire (UIP), de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Conformément à l'article 57 du Règlement intérieur, la Chine a exercé son droit de réponse.

La séance a été suspendue.

Président : M. Arun Singhal (Inde)

Puis : D^r Søren Brostrøm (Danemark), Vice-Président

Point 11 (suite) Questions prioritaires stratégiques

Point 11.1 (suite) – Projet de treizième programme général de travail, 2019-2023

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à reprendre le débat sur le rapport figurant dans le document A71/4. Le Directeur général a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport et a approuvé le projet de résolution EB142.R2 intitulé « Projet de treizième programme général de travail, 2019-2023 » figurant dans le document EB142/2018/REC/1. Le Président a clos le débat sur ce point de l'ordre du jour.

Point 12.6 – La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

Le Président a ouvert le débat sur ce point et, en réponse à la suggestion de créer un groupe de rédaction, a annoncé la suspension de l'examen du projet de résolution intitulé « Alimentation du nourrisson et du jeune enfant » figurant dans le document A71/A/CONF./4 et du projet de décision intitulé « La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant » figurant dans le document A71/A/CONF./5, en attendant les résultats des travaux du groupe de rédaction. Les projets de résolutions seront examinés à une prochaine réunion de la Commission.

Point 11.2 – Préparation et action de santé publique

- Rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire
- Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire
- Application du Règlement sanitaire international (2005)

Flambée épidémique de maladie à virus Ebola

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité Son Excellence Monsieur Zénon Mukongo Ngay, Ambassadeur de la République démocratique du Congo, et le Secrétariat à s'adresser à la Commission concernant la flambée épidémique actuelle de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo.

Le Président a informé la Commission que l'examen du point 11.2, « Préparation et action de santé publique », serait divisé en trois parties, les points « Rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire » et « Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire » étant traités ensemble.

La Commission a été invitée à examiner les rapports figurant dans les documents A71/5 et A71/6 et le projet de résolution intitulé « Choléra : prévention et lutte » figurant dans le document A71/A/CONF./3. Le Président a invité la Présidente du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, la D^{re} Precious Matsoso (Afrique du Sud), à faire une déclaration. Les membres de la Commission ont été ensuite invités à faire des observations, et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

La Commission a pris note du rapport relevant de la partie « Rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire », qui figure dans le document A71/5. Le Président a invité la Commission à examiner le projet de résolution relevant de la partie « Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire », qui figure dans le document A71/A/CONF./3, et la Commission a été invitée à faire des observations. Le Secrétariat a donné lecture des différents amendements proposés. Il a été annoncé que le projet de résolution sera examiné à une prochaine séance quand les membres de la Commission disposeront d'une version révisée.

Le Président a annoncé que l'examen de la troisième partie de ce point, « Application du Règlement sanitaire international (2005) » commencerait à la sixième séance de la Commission A.

La séance a été suspendue.

Cinquième séance de la Commission A

Présidente : M^{me} Mónica Martínez Menduño (Équateur), Vice-Présidente

Point 11 (suite) Questions prioritaires stratégiques

Point 11.5 – Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès

La Présidente a repris le débat sur ce point et a invité la Commission à prendre note du rapport figurant dans le document A71/12 et à examiner le projet de décision EB142(3) intitulé « Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès » qui figure dans le document EB142/2018/REC/1. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a approuvé le projet de décision, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 11.6 – Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle

La Présidente a ouvert le débat sur ce point, a invité la Commission à prendre note du rapport figurant dans le document A71/13 et a prié la Commission d'examiner le projet de décision EB142(4) intitulé « Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle : examen programmatique général » figurant dans le document EB142/2018/REC/1. Les membres de la Commission ont été ensuite invités à faire des observations, et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a approuvé le projet de décision, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 11.7 – Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018

La Présidente a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à prendre note du rapport figurant dans les documents A71/14 et A71/14 Add.1 et à examiner le projet de résolution intitulé « Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018 » figurant dans le document A71/A/CONF./2. La discussion a été ouverte. L'examen de ce point a été suspendu et il a été indiqué que les délégations qui avaient demandé à intervenir pourraient le faire à une prochaine séance de la Commission, à la reprise du débat sur ce point.

La séance a été suspendue.

Président : D^r Feroz Firozuddin (Afghanistan)

Point 13

Ouverture des travaux de la Commission

Conformément à l'article 34 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a élu le D^r Stewart Jessamine (Nouvelle-Zélande) et le Professeur Nicolas Méda (Burkina Faso) Vice-Présidents et le D^r José Eliseo Orellana (El Salvador) Rapporteur.

Une délégation a pris la parole pour demander que l'Union européenne soit invitée, pendant la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé, à assister et à participer, sans droit de vote, aux débats qui auront lieu pendant les séances et les réunions des sous-comités, groupes de rédaction et autres subdivisions de ces entités, sur des questions relevant de la compétence de l'Union européenne.

Point 14

Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le projet de décision figurant dans le document A71/B/CONF./2 intitulé « Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé ».

Conformément à l'article 72 du Règlement intérieur, il a été procédé à un vote par appel nominal. Le Président a tiré une lettre au sort pour désigner le premier pays qui voterait. La lettre tirée au sort a été le « K ». Le résultat du vote a été le suivant : 90 voix pour, 6 voix contre, 20 abstentions et 68 États Membres absents, comme suit :

Voix pour : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brunéi Darussalam, Brésil, Bélarus, Bénin, Cambodge, Chili, Chine, Chypre, Costa Rica, Cuba, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Finlande, France, Fédération de Russie, Grèce, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Luxembourg, Lybie, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Panama, Philippines, Pologne, Portugal, Pérou, Qatar, Roumanie, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Serbie, Singapour, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suisse, Suède, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zimbabwe.

Voix contre : Australie, Canada, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Israël, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Abstentions : Allemagne, Autriche, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Colombie, Croatie, Danemark, Estonie, Honduras, Hongrie, Inde, Lettonie, Lituanie, Mexique, Népal, Pays-Bas, République dominicaine, République tchèque, Slovaquie.

Absents : Albanie, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belize, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, ex-République yougoslave de Macédoine, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Géorgie, Haïti, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Mozambique, Nauru, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Rwanda, République de Moldova, République démocratique du Congo, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sierra Leone, Suriname, Swaziland, Sénégal, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Zambie.

Sept délégations ont expliqué leur vote conformément à l'article 75 du Règlement intérieur. Le projet de décision a été approuvé, ce qui a clos le débat sur ce point. La séance a été suspendue.

Sixième séance de la Commission A

Président : D^r Søren Brostrøm (Danemark), Vice-Président

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

- Point 11.2 (suite)
- Préparation et action de santé publique
 - Application du Règlement sanitaire international (2005)

Le Président a rouvert le débat sur ce point avec l'examen de la troisième partie, « Application du Règlement sanitaire international (2005) », et a invité la Commission à prendre note des rapports figurant dans les documents A71/7 et A72/8 et à examiner le projet de décision EB142(1), « Application du Règlement sanitaire international (2005) : projet de plan stratégique mondial quinquennal pour améliorer la préparation et l'action de santé publique, 2018-2023 », figurant dans le document EB142/2018/REC/1. La discussion a ensuite été ouverte. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et a donné lecture des amendements proposés au projet de décision.

Sur proposition du Président, l'examen de ce point est resté en suspens dans l'attente des résultats des consultations informelles sur le projet de décision. Le débat sur ce point reprendra à une prochaine séance de la Commission.

- Point 11.3
- Transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A71/9 et les membres de la Commission ont été invités à faire des observations. Le Président a annoncé qu'en raison de contraintes de temps, les délégations qui avaient demandé à intervenir pourraient le faire à une prochaine séance de la Commission, à la reprise du débat sur ce point.

La séance a été suspendue.

3. Réunions d'information techniques

Les réunions d'information techniques suivantes auront lieu pendant la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé de 12 h 30 à 14 h 15. L'interprétation sera assurée en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

Jeudi 24 mai 2018

Salle XII

Santé, environnement et changement climatique

La Déclaration ministérielle de Marrakech, publiée en 2016 à l'occasion de la Vingt-Deuxième Conférence des Parties (COP22), appelle l'OMS, ONU-Environnement et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à créer une coalition mondiale entre les ministères concernés, dont ceux de la santé et ceux de l'environnement, et les principales institutions des Nations Unies et les autres parties prenantes, à faire avancer l'application de mesures susceptibles d'atténuer les effets nocifs sur l'environnement et sur le climat qui ont une incidence sur la santé et sur le bien-être des populations. Cette coalition vise avant tout à promouvoir et à rendre possible une meilleure gestion des risques environnementaux et climatiques pour la santé. Au cours de la première phase de son existence, la coalition privilégie notamment l'application immédiate de mesures afin de réduire le nombre annuel de décès - 12,6 millions actuellement - dus aux risques environnementaux et elle s'engage, en particulier, à soutenir les États Membres et les parties prenantes dans leurs efforts de lutte contre la pollution de l'air.

Cette réunion d'information technique interinstitutions :

- permettra aux chefs de secrétariat et aux États Membres de réaffirmer qu'ils s'engagent à soutenir la Coalition pour la santé et l'environnement et contre le changement climatique afin d'agir sur les principales causes environnementales des maladies ;
- offrira l'occasion de présenter un plan d'action commun contre la pollution de l'air et d'exposer en détail la portée et le but de la Première Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air qui aura lieu prochainement ;
- permettra de fournir des informations scientifiques sur l'état des connaissances relatives aux déterminants environnementaux de la santé, y compris en lien avec la lutte contre les maladies non transmissibles ; et
- permettra de rendre compte des réalisations dans le cadre de la campagne « Respire la vie ».

Vendredi 25 mai 2018

Salle XII

Le rôle des parlementaires dans l'action en faveur de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire mondiale

La moitié au moins de la population mondiale n'a toujours pas accès à une couverture complète des services de santé essentiels et plus de 800 millions de personnes sont confrontées à des dépenses de santé catastrophiques. La couverture sanitaire universelle, y compris pour les catégories les plus marginalisées et les plus vulnérables de nos sociétés, telles que les femmes, les adolescents et les personnes âgées, est un objectif fondamental pour chaque pays. Elle permet à chacun de bénéficier, tout au long de sa vie, des services de santé dont il a besoin sans être confronté à des difficultés financières.

Elle inclut également la promotion de la santé et la prévention et exige une large approche de santé publique du renforcement des systèmes de santé. Comme les systèmes de santé solides sont le meilleur moyen d'éviter que des flambées ne se transforment en épidémies et d'intervenir dans les situations d'urgence sanitaire, ils sont aussi le meilleur outil pour se prémunir des crises sanitaires. À cet égard, la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale sont deux aspects d'une même question.

La couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable mais, en fin de compte, elles relèvent d'un choix politique. Il incombe à chaque pays de tenter d'y parvenir, et les parlementaires ont un rôle clé à jouer pour faire avancer la mise en œuvre des programmes nationaux dans le domaine de la santé.

Cette réunion d'information technique permettra de connaître l'opinion des parlementaires et d'avoir des échanges sur les expériences concernant des mesures concrètes en termes de législation, de redevabilité, d'allocations budgétaires et de sensibilisation. Elle sera aussi l'occasion de présenter aux parlementaires le projet de treizième programme général de travail 2019-2023. Cette réunion est organisée en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP).

4. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé.

Jeudi 24 mai 2018

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	Formulation inclusive de politiques et de programmes fondés sur des bases factuelles pour la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations de l'Éthiopie, de la Norvège, de l'Ouganda et de l'Union européenne.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Vers l'accès universel à la transplantation d'organes solides. Réunion organisée par les délégations de l'Algérie, de l'Argentine, de l'Australie, de la Bulgarie, de la Chine, de la Colombie, du Costa Rica, de la Croatie, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de l'Italie, du Portugal, du Qatar, de la République dominicaine et de l'Uruguay.
12 h 30-14 h 30 Salle IX	Réunion ministérielle des petits États insulaires en développement (PEID).
13 h 00-14 h 00 Salle IV	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Du problème à la solution - mettre fin à la tuberculose, vaincre les maladies non transmissibles et parvenir à la santé pour tous grâce à la mise en œuvre des « meilleurs choix » dans le cadre d'une politique relative à l'alcool. Réunion organisée par les délégations du Botswana, de la Lituanie, de la Slovaquie et de la Thaïlande, et par IOGT International.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Lutter contre la résistance aux antimicrobiens, qui menace la santé mondiale et la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, du Canada, du Chili, des Fidji, de l'Italie, de la Malaisie, de la Norvège, des Pays-Bas, des Philippines, de la République de Corée, de la Suède, de la Suisse, de la Thaïlande et du Viet Nam.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	Surmonter les problèmes posés par les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés : le rôle crucial des autorités de réglementation. Réunion organisée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, de l'Irlande, du Japon, du Mexique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	La World Breastfeeding Trends Initiative comme moyen d'inciter à agir afin d'atteindre les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé et par le Collectif mondial pour l'allaitement maternel afin d'accroître l'allaitement au sein exclusif et continu. Réunion organisée par l'International Baby Food Action Network.

Vendredi 25 mai 2018

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	Investir des millions pour améliorer la nutrition de milliards de personnes : comment les programmes communautaires, y compris pour l'allaitement maternel, renforcent la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations du Bangladesh, du Burkina Faso, du Canada, de la France, de l'Irlande, de Madagascar, du Nigéria, des Philippines et de la Thaïlande.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Accès aux médicaments : il est essentiel de surmonter les obstacles créés par les monopoles pour atteindre la couverture sanitaire universelle et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Réunion organisée par les délégations du Brésil, de l'Inde, de la Malaisie, du Maroc, du Sénégal et de la Thaïlande.
13 h 00-14 h 00 Concordia 1	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Santé numérique et intelligence artificielle pour la prestation de services de qualité dans la perspective de l'accès universel aux soins de santé. Réunion organisée par la Société internationale de télémédecine et de cybersanté.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Un meilleur accès pour tous grâce à des systèmes de financement durables : rôle du secteur privé et innovations pour parvenir à la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par la Global Diagnostic Imaging, Healthcare IT and Radiation Therapy Trade Association et la Fédération internationale de l'industrie du médicament.

Samedi 26 mai 2018

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à 2 minutes (220 mots) et celle des interventions de groupe à 3 minutes (330 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Interventions des délégués postées sur le site Web de l'Assemblée de la Santé

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha71.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse <https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/>. La durée des interventions est limitée à 2 minutes (soit 300 mots).

6. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : <http://www.who.int>.

Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : <http://apps.who.int/gb/f/index.html>.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le 022 791 30 40.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « Governing Bodies » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription.



Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

Anglais : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/en/index.html>

Arabe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/ar/index.html>

Chinois : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/zh/index.html>

Espagnol : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/es/index.html>

Français : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/fr/index.html>

Russe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/ru/index.html>

== =